

## Bilan de l'enquête autour des rythmes scolaires

du 31 octobre au 10 novembre 2016

La réforme des rythmes scolaires (passage à 4 jours et  $\frac{1}{2}$ ), mise en place il y a trois ans, a modifié l'organisation du temps scolaire et périscolaire.

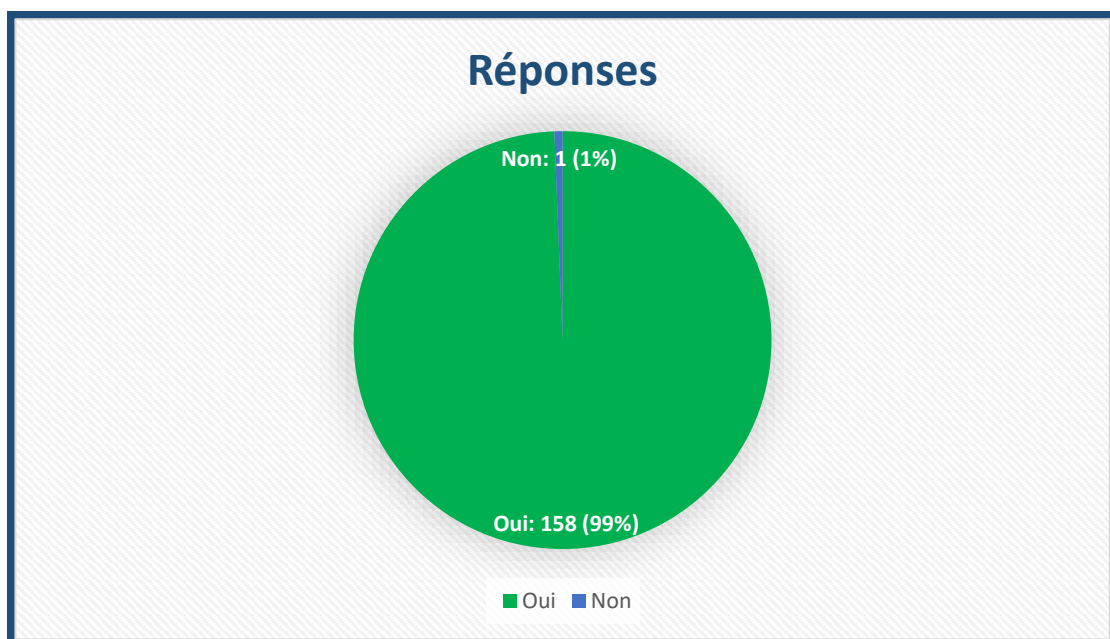
Dans les établissements privés sous contrat, l'organisation de la semaine scolaire relève de la responsabilité du chef d'établissement (en lien avec l'équipe éducative, les associations de parents – OGEC/APEL).

A ce titre, les écoles catholiques sont libres de mettre en place ou non ce changement d'organisation du temps de l'enfant.

Après trois années de fonctionnement où nous sommes restés à quatre jours, le CODIEC (Comité Diocésain De l'Enseignement Catholique) est donc amené à rouvrir le dossier pour se positionner dans la perspective de la rentrée 2017. Comme précédemment, il le fera en s'appuyant sur les avis des chefs d'établissement, qui eux-mêmes auront étudié en amont la situation avec leurs partenaires : l'équipe éducative, les associations OGEC et APEL, les familles.

C'est pourquoi, les 17 membres de l'équipe éducative (enseignants-ASEM-AVS) et les 167 familles avaient la possibilité de donner leur avis en répondant à l'enquête en ligne.

**Souhaitez-vous que l'école Saint Jean-Baptiste reste à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017 ?**



En s'appuyant sur des constats et/ou en comparant avec la semaine de 4 jours et demi pratiquée dans d'autres établissements, certains ont fait part de leurs remarques (20 personnes):

- Les objectifs de cette réforme annoncés initialement ne rejoignent pas l'intérêt de l'enfant.
- Les enfants qui ont classe le mercredi matin sont plus fatigués en fin de semaine.
- La coupure du mercredi est profitable aux enfants, le rythme de 4 jours étant déjà suffisamment soutenu.
- Avec un passage à 4 jours et demi, les enfants termineraient plus tôt, ce qui ne permettrait pas aux parents de récupérer leurs enfants.
- Un questionnement est soulevé quant aux nouvelles activités périscolaires (NAP) (taux d'encadrement / activités proposées)

Chaque chef d'établissement sera très prochainement invité à se positionner. Les résultats de cette enquête viendront étayer la réponse qui sera adressée au CODIEC.

Le Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique se réunira le 15 décembre prochain afin d'arrêter une nouvelle préconisation concernant l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2017 dans les écoles de notre réseau de l'Enseignement Catholique de Vendée.

Au nom de la communauté éducative, je vous remercie de votre participation.

Le chef d'établissement,

Damien CHARRIER